

Avis de constitution

SOCIETE « SANGARE GROUP VOLAILLE BETAIL » en abrégé « SGVB »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE , Lot  
29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 21/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANGARE GROUP VOLAILLE  
BETAIL » en abrégé « SGVB »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

-PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE BETAIS ET VOLAILLES

-IMPORT-EXPORT DE BETAIS, VOLAILLES ET TOUTES MARCHANDISES

-COMMERCE GENERAL ET ACTIVITES DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE , Lot  
29, Ilot 11

Dirigeant(s) M SANGARE SOUMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11162 du 29/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66593/GTCA/RC/2024 du 29/10/2024

